

Nice lance la contre-attaque des villes contre le terrorisme

Christian Estrosi a réussi à fédérer soixante maires européens et méditerranéens autour d'une Déclaration qui appelle à plus de coopération et... de soutien financier de l'Europe

C'est un texte de deux pages et dix-sept points, cosigné par soixante maires européens et du bassin méditerranéen. Dont ceux de Marseille, Lyon, Toulon, Antibes, Cannes, Londres, Barcelone, Berlin, Bruxelles, Madrid, Rome, Milan, Athènes, Stockholm, Copenhague, Helsinki, Alger, Tunis, Marrakech (1)... La présentation de la Déclaration de Nice, « pour une prévention de l'extrémisme violent et la sécurisation des villes », a constitué hier le point d'orgue du colloque des maires face aux défis du terrorisme. Cette charte est la double expression d'un volontarisme et de... besoins financiers.

Demande de fonds

La volonté est celle des villes signataires de prendre à bras-le-corps la question terroriste, aussi bien dans l'aménagement urbain que dans les politiques préventives, sociales et éducatives, en s'enrichissant de leurs ex-



Une partie des maires ou adjoints signataires de la Déclaration de Nice réunis hier autour de Julian King, Gérard Collomb et Christian Estrosi. (Photos Franck Fernandes)

plus loin. Comme Emmanuel Macron, je souhaite par exemple la création d'une police et d'un parquet antiterroriste européens. Les villes touchées par le terrorisme doivent aussi être aidées. A la fois par un fonds de sauvegarde des dégâts économiques liés aux attentats et par la création d'un fonds de sou-

tien à l'équipement contre le terrorisme. »

L'UE va jouer le jeu

Car pour les communes, la sécurisation à marche forcée des espaces publics a un coût : « Nous avons engagé 30 millions dans la sécurisation de Nice, dont 20 millions pour le seul réaménagement

de la Promenade des Anglais, a illustré Christian Estrosi, cela sans aucune aide de l'État. » D'ores et déjà, l'Union européenne, par la voix de son commissaire à la Sécurité, Julian King, a annoncé « un paquet de mesures contre le terrorisme et de nouveaux financements qui seront rendus publics le 18 octobre. »

THIERRY PRUDHON
tprudhon@nicematin.fr

1. Une absence notable : la ville de Paris n'a, pour l'heure, pas paraphé la Déclaration.

Collomb, les mains pleines

Avoir l'oreille du ministre de l'Intérieur peut rapporter gros. Christian Estrosi doit se frotter les mains de son entente cordiale avec Gérard Collomb. C'est en effet la besace bien garnie que ce dernier est venu hier à Nice. L'État, a-t-il annoncé, participera à hauteur de 70 millions (soit près de la moitié du coût total estimé) à la réalisation du futur hôtel de police mixte de Saint-Roch, appelé à réunir toutes les forces de police niçoises, nationales



Christian Estrosi peut avoir le sourire... Gérard Collomb n'est pas venu les mains vides à Nice.

comme municipales. Il a aussi validé une hausse des effectifs de police nationale en poste à Nice. Dès le 16 octobre, 23 gardiens de la paix et 26 adjoints de sécurité supplémentaires y seront affectés, avant une seconde vague d'affectations prévues, elle, en fin d'année.

La reconnaissance faciale attendra

Il reste un point, cependant, sur lequel Gérard Collomb n'est, pour l'instant, pas décidé à donner satisfaction au maire de Nice : la légalisation du procédé de reconnaissance faciale (déjà utilisé en Allemagne), dans le-

quel Christian Estrosi croit beaucoup pour repérer d'éventuels terroristes, entre autres applications. Mais pour le ministre de l'Intérieur, il est trop tôt pour en faire un outil légal. « Une expérimentation de cette technologie a été menée à la RATP et elle n'a pas été totalement concluante, avec un taux d'erreur de 40 %, a-t-il indiqué. Nous allons donc attendre que cette technologie progresse encore un peu avant de l'inscrire dans la loi. Nous ferons un point dans deux ans, puisque nous serons forcément amenés à faire évoluer régulièrement le cadre

TH. P.

Interview express Christian Estrosi, président du réseau de villes Euromed

« Les maires sont en première ligne »

Pourquoi cette Déclaration ?

C'est un texte fondateur pour fédérer nos forces contre les terroristes. Les villes sont un condensé de tout ce qu'ils détestent, c'est pour cela qu'ils les frappent. Le temps est venu pour les maires de partager leurs expériences et de mettre en place un arsenal commun pour mieux se protéger.

Concrètement, que va-t-elle apporter ?

L'objectif est de faire prendre conscience que l'espace public sur lequel on tue est celui que nous, les maires, administrons. Il faut donc que les États et l'Union européenne fassent de nous des partenaires. Ils ont besoin de nous écouter sur ce qui remonte du terrain, car nous sommes en première

ligne, et nous avons de notre côté besoin d'être accompagnés financièrement.

Quelles seront les suites de ce colloque niçois ?

La Déclaration n'est pas une fin. C'est un début, avec l'idée de nous retrouver chaque année dans une ville différente pour partager nos projets et nos réflexions.

Paroles d'experts...

« L'essentiel de la menace est endogène. Il n'existe plus de profil type des terroristes et les modes opératoires sont souvent improvisés. Le maire doit devenir une interface pour les services de l'État, qui ne peut pas tout. Les maires sont un maillon primordial de la lutte. »

Jean-Charles Brisard, président du Centre d'analyse du terrorisme.

« La radicalisation ne vient pas de Mars. Il faut s'interroger sur les erreurs qu'on a commises pour mieux la combattre. L'islamisation répond à un besoin de revanche sociale plus que spirituelle. Il faut, aujourd'hui, reconstruire un contrat social avec les jeunes. »

Jacques Ould-Aoudia, expert du Centre pour l'intégration en Méditerranée.